

TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES DE DARNEY à compter du 1er janvier 2016

		SALLE	Vaisselle complète	Verres uniquement	CHARGES	ALCOBORNE	OBSERVATION	SONO 1 micro filaire
Associations Darnéennes manifestation à but non lucratif	1ère utilisation	GRATUIT	0,80 €/personne	0,40€/personne	GRATUIT	embouts payants		caution 150 €
Associations Darnéennes manifestation à but non lucratif	2ème utilisation et suivante	40 €	0,80 €/personne	0,40 €/personne	10 € (élect. + eau) + 30 € si chauffage	embouts payants		caution 150 €
Associations Darnéennes manifestations à but lucratif (loto, théâtre, vide grenier etc)		100 €	0,80 €/personne	0,40 €/personne	10 € (élect. + eau) + 30 € si chauffage	embouts payants		caution 150 €
Associations extérieures		200 €	0,80 €/personne	0,40 €/personne	10 € (élect. + eau) + 30 € si chauffage	embouts payants	caution 100 €	caution 150 €
locations répétées (entraînement, Zumba, répétition théâtre, etc)					30 € si chauffage			

		SALLE	Vaisselle complète	Verres uniquement	CHARGES	ALCOBORNE	OBSERVATION	SONO 1 micro filaire
Particuliers Darney		100 €	0,80 €/personne	0,40 €/personne	10 € (élect. + eau) + 30 € si chauffage	embouts payants	caution 100 €	caution 150 €
Particuliers Extérieurs		200 €	0,80 €/personne	0,40 €/personne	10 € (élect. + eau) + 30 € si chauffage	embouts payants	caution 150 €	caution 150 €

	SALLE	Vaisselle complète	Verres uniquement	CHARGES
Familles en deuil	60 €	0,80 €/personne	0,40 €/personne	

Réunions diverses extérieures	forfait 80 €
----------------------------------	-----------------

	SALLE	Vaisselle complète	Verres uniquement	CHARGES	ALCOBORNE	OBSERVATION	SONO 1 micro filaire
Commerces Darnéens	100 €	0,80 €/personne	0,40 €/personne	10 € (élect. + eau) + 30 € si chauffage	embouts payants	caution 100 €	caution 150 €
Commerces Extérieurs	200 €	0,80 €/personne	0,40 €/personne	10 € (élect. + eau) + 30 € si chauffage	embouts payants	caution 200 €	caution 150 €

DON DU SANG : GRATUITÉ TOTALE (pour trois utilisations annuelles)

UNE ATTESTATION D'ASSURANCE EN COURS DE VALIDITÉ DEVRA ÊTRE FOURNIE LORS DE L'UTILISATION DE LA SALLE

CASSE ET OU DÉGRADATION :

TOUTE DÉGRADATION DE SALLE OU DE MATÉRIEL SERA FACTURÉE SUIVANT DEVIS

TOUTE DÉGRADATION DE VAISSELLE OU VERRES SERA FACTURÉE SUIVANT TARIFS EN VIGUEUR DÈS LA PREMIÈRE LOCATION

ORDURES MÉNAGÈRES :

L'UTILISATEUR RETIRERA SES ORDURES MÉNAGÈRES (un chèque de caution de 50 € sera demandé à la location).